

Grand angle

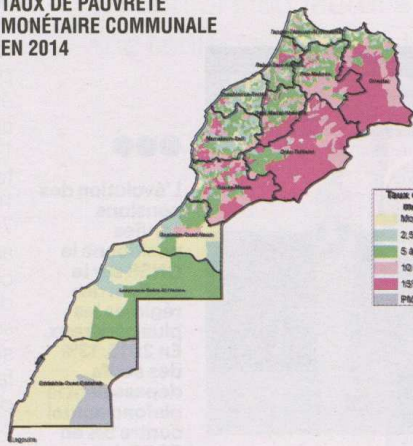
Ciblage des populations pauvres

Le HCP montre la voie au gouvernement

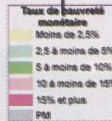
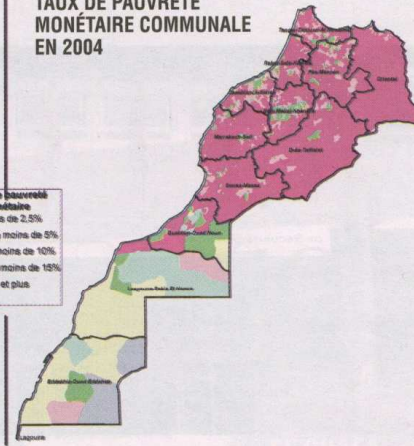
Le Haut-commissariat au plan propose au gouvernement une politique «raisonnée de ciblage» basée sur les approches territoriale et sociale dans la lutte contre la pauvreté. Le mode de transfert forfaitaire est pointé du doigt. La nouvelle cartographie de la pauvreté monétaire est présentée comme un outil de ciblage territorial et social des programmes sociaux.

À l'heure où le gouvernement compte recourir à la décompensation totale, la question de la meilleure formule de ciblage des ressources publiques pour les canaliser, en vue d'en faire profiter au maximum les populations qui en ont le plus besoin, se pose. C'est un véritable casse-tête pour les pouvoirs publics. Difficile de trouver un ciblage précis permettant de répondre aux objectifs escomptés, en dépit des études réalisées ces dernières années. Le Haut-commissariat au plan entend contribuer à répondre à cette question à tra-

TAUX DE PAUVRETÉ MONÉTAIRE COMMUNALE EN 2014



TAUX DE PAUVRETÉ MONÉTAIRE COMMUNALE EN 2004



SOURCE: HCP

vers la mise en place de la nouvelle cartographie de la

pauvreté monétaire comme outil de ciblage territorial et social des programmes sociaux. Elle a été élaborée par les experts de l'Observatoire des conditions de vie de la population sur la base d'un couplage des données issues de l'enquête nationale sur la consommation et les dépenses des ménages et du recensement général de la population et de l'habitat de 2014. Le HCP met à la disposition des pouvoirs publics, tant nationaux que régionaux et territoriaux, «un outil permettant de mieux ci-

bler les objectifs en matière de développement humain et de maximiser le rendement des ressources qui leur sont affectées à cet effet». Pour étayer sa vision, l'institution de Lahlimi a opéré des simulations en matière de ciblage. Il en ressort que le niveau de réduction de la pauvreté et de la vulnérabilité -et plus généralement les performances d'un programme social- sont d'autant plus élevées, les économies de ressources plus grandes quand ils sont axés sur deux ap-

proches. La première concerne le ciblage géographique des unités territoriales de base les plus petites (centres urbains, communes, douars, districts). La seconde repose sur le volet social à travers un ciblage des ménages les plus pauvres dans les unités territoriales les plus pauvres. C'est d'ailleurs pour ces raisons que les experts du HCP ont adopté l'approche monétaire lors de l'élaboration de la carte de la pauvreté, celle-ci permettant de faire une lecture des situations de pauvreté et de vulnérabilité qui affectent le paysage national, territorial et social. La nouvelle cartographie permet de tirer plusieurs enseignements en vue de rectifier le tir et d'adapter les politiques publiques aux besoins de la population. Pour le Haut-commissariat au plan, la baisse remarquable (de l'ordre de 21 points) des taux de pauvreté que révèlent les travaux dans les communes rurales ciblées par l'Initiative nationale pour le développement humain depuis 2005 sont de nature à interpeller sur la pertinence d'une extension du

Lecture de la nouvelle cartographie de la pauvreté

À l'échelle communale, sur un total de 1.683 communes et centres urbains, 39,2% ont un taux de pauvreté monétaire inférieur à 5%, 29,8% un taux entre 5% et 10%, 23,8% un taux entre 10% et 20%, 5,1% entre 20% et 30% et 2,2% un taux supérieur à 30%. En milieu rural, sur les 1.279 communes, le taux de pauvreté monétaire est inférieur à 5% dans 28,5% des communes, et se situe entre 5% et 10% dans 34,4%. Il est compris dans une fourchette entre 10% et 20% dans 28,2% des communes, entre 20% et 30% dans 6,0%, et est supérieur à 30% dans 2,9% des communes. À l'échelle urbaine, sur les 404 communes et centres urbains, 73,3% ont un taux de pauvreté inférieur à 5%, 15,1% un taux de pauvreté entre 5% et 10%, 9,7% un taux entre 10% et 20%, et 2,0% un taux supérieur à 20%.

Grand angle

modèle opératoire de cette initiative, en termes de ciblage et de pratique participative de réalisation des projets à l'ensemble des programmes sociaux prévus à l'échelle nationale et régionale. Le mode forfaitaire utilisé par le gouvernement est pointé du doigt, chiffres à l'appui. « Certes, ce mode a contribué au net recul des taux de pauvreté et de vulnérabilité, à l'échelle nationale et plus nettement en milieu urbain. Mais il n'a pas su, au vu des ressources qui lui ont été affectées, capitaliser sur l'approche apportée par l'INDH et cibler les catégories sociales et les espaces géographiques qui en avaient le plus besoin. Il n'a pas su non plus assurer la durabilité de sa reproduction, ni en-



core atténuer les distorsions sociales et territoriales dont il est par nature porteur», souligne-t-on. Les travaux du HCP à partir de l'enquête nationale sur la

consommation et les dépenses des ménages montrent qu'en 2014, près de 30% des subventions budgétaires destinées au soutien des produits alimen-



Les travaux du HCP montrent qu'en 2014, près de 30% des subventions budgétaires destinées au soutien des produits alimentaires et de butane ont profité aux 20% des ménages ayant le niveau de vie le plus élevé, contre 13% aux 20% les plus défavorisés..

taires et de butane ont profité aux 20% des ménages ayant le niveau de vie le plus élevé, contre 13% aux 20% les plus défavorisés, avec un rapport de plus de deux fois au profit des premiers. Ce rapport est de 2,4 fois dans le cas de la farine nationale de blé tendre, 3,4 fois dans celui du sucre et de 1,9 fois dans celui du gaz butane. Les mêmes distorsions sont notées dans l'accès de la population au système éducatif public : près de 30% des promotions du secondaire et supérieur de 2014 relevaient, dans ce domaine, de la catégorie des 20% les plus aisés contre 10% appartenant aux 20% les plus défavorisés. ●

PAR **JIHANE GATTIOUI**

j.gattioui@leseco.ma